

PROGRAMME

NANSEN INTERVISION FORMATION

POUR AVOCAT-ES SPÉCIALISÉ-ES EN DROIT DES ÉTRANGERS

DÉTENTION & PROCÉDURE D'ASILE À LA FRONTIÈRE

Où: HCR Belgique, Av. Louise 283, 1050 Bruxelles. Format hybride – Possibilité de participer à l'intervision en personne ou par visioconférence.

Quand: mardi 30 janvier 2024, de 10h à 13h

Quoi : La frontière est un lieu particulier, en ce compris au niveau juridique. Les règles qui s'y appliquent, que ça soit en matière de détention ou de procédure d'asile sont techniques et complexes. Au départ de cas concrets rencontrés par NANSEN lors de ses visites au centre de détention administrative 'Caricole', l'avocat Tristan WIBAULT présentera la question de la détention et de la procédure d'asile, à la frontière.

Sources utiles:

- Janna WESSELS, "Gaps in human rights law? Detention and area-based restrictions in the proposed border procedures in the EU", *EMIL*, 2023, n°25, pp. 275-300.
- Marjan CLAES, "Vasthouding van personen met een mogelijk nood internationale bescherming als uitzonderingmaatregel na de wet van 21 november 2017, *T. Vreemd.*, 2019, n°3, pp. 196-214.
- NANSEN, [Vulnérabilités en détention – Rapport 2019-2020](#).
- NANSEN-note 2018/1, [Demandeurs d'asile à la frontière : procédure à la frontière et détention](#).

La session aura lieu en français, sans traduction simultanée

La demande d'accréditation pour les points de formation permanente est en cours.

FORMATION - INTERVISION Détention et procédure d'asile à la frontière	
10h	Introduction par <i>Julie Lejeune, NANSEN</i>
10h10	Constats : Illustration de la problématique au travers de plusieurs cas individuels par <i>Alice Sinon, Legal officer - NANSEN (FR)</i>
10h30	Détention à la frontière par <i>Tristan Wibault , avocat au sein du cabinet Jus Cogens (FR)</i>
11h30	Pause
11h45	Procédure d'asile à la frontière par <i>Tristan Wibault , avocat au sein du cabinet Jus Cogens (FR)</i>
12h45	Q&A
13h CLÔTURE	